



CONSEIL DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

**DES DONNEES ET DES ETUDES PUBLIQUES
MIEUX CENTREES SUR LES ENFANTS
ANNEE 2018-2019**

**Avis
du rapport adopté
le 27 juin 2019**

Avis du Conseil de l'enfance et de l'adolescence sur « des données et des études publiques mieux centrées sur les enfants »

Les données relatives aux enfants ont vocation à être davantage centrées sur leurs besoins fondamentaux, les conditions favorables à leur développement et leurs droits généraux, en particulier ceux définis par la CIDE ratifiée par la France en 1989.

Le Conseil de l'enfance du HCFEA dégage 10 orientations à partir desquelles il émet un avis sur les priorités permettant d'élaborer un projet d'ensemble sur les données publiques relatives aux enfants dans le but de mener une politique de l'enfance plus éclairée, ajustée et articulée.

Plus que de compléter de manière *ad hoc* tel manque de données, il s'agit d'abord de mettre en place une véritable **infrastructure de recherche des données** mieux centrées **sur les conditions de vie et de développement des enfants**, dans toutes leurs dimensions, et le respect **de leurs droits**. Cette infrastructure de recherche inclut une meilleure **exploitation des données**, ce qui suppose d'abord de rendre plus visibles les données financées par l'argent public et de faciliter un accès aux données brutes et à une documentation précise des enquêtes, pour un véritable **écosystème chercheurs – administrations – utilisateurs**. Parmi les priorités est apparue la nécessité de :

- Approfondir les données sur le développement socio-affectif et cognitif de l'enfant et sa santé mentale.
- Renforcer les possibilités de croisement entre les dimensions de santé, de scolarité, d'état socio-affectif des enfants, d'apprentissages et d'environnement relationnel, familial, institutionnel, médiatique, de même que les conditions de vie matérielles, notamment le niveau de vie.
- Accroître l'*épaisseur temporelle* des études pour permettre des analyses de parcours.
- Faire participer plus directement les enfants aux enquêtes.

Au cours de ses travaux, le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, nouvelle instance, a rencontré depuis 2017 **des besoins et une demande sociale de données davantage centrées sur les enfants**. C'est pourquoi il a souhaité impulser une réflexion entre les producteurs de la statistique et des infrastructures de recherche publiques et les principaux utilisateurs. Deux séminaires organisés par le Conseil en 2018 ont permis la mise en valeur des bases de données administratives et des enquêtes disponibles en France comportant des informations sur les enfants. Ce travail a été approfondi en 2019, au fil des dernières évolutions liées à la prise de conscience de cette nécessité de données centrées sur les enfants.

Cette démarche a d'ores et déjà permis **des avancées que nous saluons**, parmi lesquelles :

- Parmi les avis de moyen terme 2019-2023, la Commission Démographie et questions sociales du Cnis a émis l'*Avis n°3* (joint en annexe) du 6 juin 2019 intitulé : *Mieux connaître les conditions de vie des enfants* où elle « estime nécessaire de consolider et compléter ce socle de données sur l'enfant, comme le recommande le HCFEA ».
- Un nouveau module piloté par l'Injep, adossé au panel des élèves de la Depp, sur les activités des enfants en dehors du Collège est lancé à la suite du rapport « Temps et lieux tiers des enfants et adolescents ».

En effet, la réflexion du Conseil de l'enfance et de l'adolescence sur le besoin de données plus précisément afférentes aux enfants fut menée parallèlement à nos rapports thématiques. Au fil de ces travaux, des rencontres avec les acteurs ont permis de consolider l'état des lieux et de dégager des évolutions souhaitables pour compléter l'outillage déjà riche de la statistique publique (Drees, Insee, Depp, données épidémiologiques, statistiques du ministère de l'intérieur et de la justice, etc.) et d'infrastructures de recherche (cohortes Elfe et Elap).

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HCFEA :

www.hcfea.fr

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.



Adresse postale : 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie

